



# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

## Stratégie Inclusion Erasmus+ de l'ICP

### Menu

Présentation d'ERASMUS+  
ICP et ERASMUS+  
Stratégie Inclusion Erasmus+ de l'ICP  
Liens et documents

### Label : Bienvenue en France



L'ICP labellisé "Bienvenue en France" : en savoir plus

Actualités



Faire vivre les partenariats internationaux : une mission au long cours pour l'ICP



Concours de nouvelles 2026 : des voix de passage sous le regard de Laura Alcoba

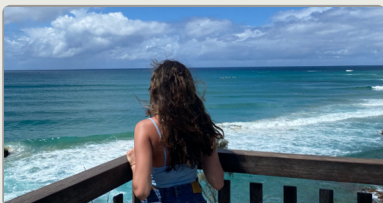


Un escape game pour des journées d'accueil originales à l'ICP

Portraits



Assistante de langue à l'étranger : une expérience formatrice



Andie : une mobilité à Sydney pour affiner un projet professionnel

#### Contacts

##### **Mélinda AINCE**

Coordinatrice de la mobilité entrante / Référente handicap des étudiants entrants

Courriel : [incomingdri@icp.fr](mailto:incomingdri@icp.fr)

##### **Victoire DESMAREST**

Coordinatrice de la mobilité sortante Europe / Référente handicap des étudiants sortants

Courriel : [international.europe@icp.fr](mailto:international.europe@icp.fr)

##### **Jissely EK ALFONSIN**

Coordinatrice de mobilité

Courriel : [icp.mobility@icp.fr](mailto:icp.mobility@icp.fr)

##### **Christophe FARGES** Chargé de mission

Courriel : [c.farges@icp.fr](mailto:c.farges@icp.fr)

##### **Philippe MARC**

Infirmier

[infirmierie@icp.fr](mailto:infirmierie@icp.fr)

##### **Emmanuelle PY**

Assistante sociale

[handicap@icp.fr](mailto:handicap@icp.fr)

*L'Institut Catholique de Paris valorise l'ouverture d'esprit et le dialogue interculturel. L'ICP accueille tous les étudiants, universitaires, enseignants-chercheurs, professeurs et personnels administratifs, quelle que soit leur nationalité, leur culture, leur langue et leur religion.*

Le programme Erasmus+ est le pilier de la stratégie de développement international de l'ICP. La priorité politique du programme Erasmus+ - Inclusion et Diversité - guide le développement d'actions pour garantir un accès égal et équitable à la mobilité à tous les participants, a fortiori pour ceux faisant face à des obstacles. L'augmentation significative, année après année, des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants ayant moins d'opportunités (AMO) témoigne de la dimension inclusive portée par l'ICP dans :

sa stratégie de promotion des mobilités sortantes

la concrétisation d'outils pour permettre la mobilité des individus AMO

la mise en œuvre d'actions pour développer des dispositifs d'inclusion pour les étudiants, personnels et enseignants entrants.

Ce document a pour but de présenter la stratégie inclusion de l'ICP dans le cadre du programme Erasmus+, les actions mises en place et les objectifs visés pour garantir l'égalité des chances à l'ensemble des étudiants, enseignants et personnels : les questions de santé, de handicap ou de besoins spécifiques ne sont pas des freins à la mobilité.

Depuis 2021, 8% des participants au programme Erasmus+ (étudiants, enseignants et personnels) à l'ICP bénéficient du complément inclusion lors de leur mobilité.

En 5 ans, plus de 50 participants ont été identifiés et accompagnés dans leur mobilité Erasmus soit 7,6% du total des étudiants sélectionnés pour une mobilité et ont ainsi pu bénéficier du complément inclusion. La Direction des relations internationales (DRI) se fixe pour objectif d'atteindre le taux de 15% d'étudiants en mobilité Erasmus bénéficiant du complément inclusion sur la période 2026-2028.

En 2025-2026, la Commission handicap de l'ICP a suivi 5,4% du total des étudiants, toutes promotions confondues. Sur la même année académique, 5,5% du total des étudiants partis en mobilité d'échange dans le cadre du programme Erasmus+ ont été des étudiants en situation de handicap ou d'affection longue durée. En renforçant les dispositifs d'inclusion de la mobilité, la DRI soutient la culture d'inclusion de l'établissement.

En 2025-2026, 68 étudiants boursiers avaient émis un vœu de mobilité en Europe.

## **Le profil de l'université en matière d'inclusion et de diversité**

L'ICP a mis en place des dispositifs de solidarité qui s'appuient sur une culture d'inclusion et une volonté d'ouverture sociale :

Modulation des frais de scolarité en fonction des revenus des étudiants et/ou de leur famille ;

Soutien financier par la Bourse ICP Solidarité sur la base d'un critère exclusivement social, permettant ainsi la gratuité des frais de scolarité pour des étudiants faisant face à un obstacle économique majeur ;

Fonds d'aide exceptionnelle pour soutenir les étudiants qui connaissent une difficulté ponctuelle ;

Dispositif de la Bourse ICP International ouvert à tous les étudiants sur critères social et académique pour assurer l'égalité des chances et permettre la concrétisation d'un projet de mobilité en dépit d'un obstacle économique et/ou social. Cette bourse est autofinancée sur la base de mécénat, et est cumulable avec la bourse Erasmus+, la bourse de la région Normandie (pour le campus de Rouen) et la bourse du CROUS. En 2026, 89 bourses ont été attribuées pour 94 demandeurs éligibles, soit 20% des étudiants sélectionnés pour une mobilité. L'Institut Catholique de Paris s'assure ainsi que les étudiants avec le plus de difficultés économiques puissent partir en mobilité internationale de stage ou d'études.

L'Espace santé accueille les étudiants et leur propose des soins, une écoute, des conseils en santé, des actions de prévention santé ou de formation. Il accompagne, en toute confidentialité, tous les étudiants et personnels en situation de handicap ou d'affection longue durée (ALD), en coordination étroite avec le Référent Handicap de chaque faculté, la Référente Handicap de la DRI lorsqu'il s'agit d'étudiants internationaux en échange à l'ICP et la Coordinatrice mobilité sortante en Europe de la DRI lorsqu'il s'agit d'étudiants de l'ICP en mobilité d'études ou de stage.

Ce dispositif est supervisé par l'Assistante sociale qui a la charge de diffuser les bonnes pratiques, de fluidifier les échanges à l'échelle de l'établissement et de coordonner les actions mises en place entre les services concernés par l'inclusion.

L'Espace d'écoute et d'accueil psychologique, fruit d'un partenariat unique entre l'École de Psychologues Praticiens et l'ICP, vient compléter cette organisation. Il reçoit gratuitement les étudiants qui le demandent et apporte ainsi un soutien psychologique indispensable.

## **Partir en mobilité inclusive**

La DRI s'engage à créer les conditions de la réussite des mobilités sortantes sur les trois campus de Paris, Reims et Rouen au travers de sa politique en matière d'inclusion et de diversité pour mieux faire bénéficier les publics cibles des opportunités en matière de mobilités européennes et internationales. Une attention particulière est portée à l'identification et à l'accompagnement des publics AMO pour lever les freins et les appréhensions à l'égard d'un départ à l'étranger.

Dans le cadre du programme Erasmus+, l'ICP se démarque par une politique proactive qui va au-delà du cadre obligatoire fixé par l'Agence Erasmus+ France dans son guide inclusion de janvier 2026. Trois critères d'éligibilité au complément inclusion, facultatifs du point de vue de l'Agence Erasmus+ France, sont ainsi retenus comme des critères à part entière par l'ICP.

La stratégie inclusion Erasmus+ de la DRI cible 5 publics prioritaires :

en situation de handicap ou en ALD

habitant dans une commune classée France Ruralités Revitalisation (FRR)

habitant à une adresse classée quartier prioritaire de la ville

bénéficiaires des bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 4, 5, 6 et 7.  
appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551 euros mensuels

L'ICP encourage l'accès à la mobilité pour les étudiants avec ALD et les étudiants en situation de handicap à travers la promotion des compléments inclusion des bourses Erasmus+. Dès la candidature, les étudiants AMO sont identifiés et ciblés par la DRI dans les campagnes de sensibilisation et dans l'accompagnement tout au long des processus de mobilité.

Le cadre inclusion fixé par le programme Erasmus+ garantit des dispositifs optimaux d'accueil des étudiants AMO. Par conséquent, la DRI encourage les étudiants AMO à effectuer leur mobilité dans une université partenaire du programme Erasmus+ pour leur garantir une destination adaptée à leurs besoins.

Les actions

La DRI met en place une communication intégrant la dimension inclusion et diversité de manière explicite lors des réunions d'information, des rencontres individuelles ou des appels à candidatures. La DRI défend l'idée qu'aucun besoin spécifique de l'étudiant ne portera préjudice à sa sélection en mobilité. Le sujet du handicap est présenté dès le début de la promotion de la mobilité.

La DRI identifie et informe systématiquement et régulièrement tous les publics cibles sur la possibilité d'accès au complément inclusion. Cf : fiche récapitulative dispositifs inclusion

Lors de la création de nouveaux partenariats, la DRI s'assure que les partenaires réunissent les conditions d'accueil nécessaires pour tous ses élèves, quelle que soit leur situation.

La DRI publie la mention « Université inclusive » sur la mappemonde des partenaires pour indiquer les dispositifs d'accompagnement des étudiants avec des besoins spécifiques et ainsi aider les étudiants dans leurs choix.

Le travail de sélection des candidatures par la DRI prend en compte les besoins de mobilité des étudiants en fonction de leurs situations individuelles. Par exemple, pour les étudiants ayant des troubles auditifs souhaitant être orientés vers des mobilités francophones, leurs besoins seront pris en compte dans les affectations.

La Coordinatrice de la mobilité sortante Europe est également référente handicap et assure un lien avec la Commission Handicap pour garantir que tous les aménagements nécessaires ont été pris en compte lors de l'organisation de la mobilité. La DRI promeut la coopération entre tous les acteurs pédagogiques, les référents handicap, l'assistante sociale et infirmiers des différents campus qui sont formés pour promouvoir la mobilité et les aides à la mobilité pour les publics pouvant en bénéficier.

La DRI s'assure également au moins 5 mois avant le début de la mobilité que tous les étudiants avec des besoins spécifiques (tiers-temps...) ont été pris en charge par leur université d'accueil et que toutes les démarches administratives longues ont été anticipées (traduction des certificats médicaux...).

La DRI met en place certains accords en garantissant des places réservées aux étudiants boursiers (par exemple pour la mobilité à Dublin).

La DRI accompagne les participants dans la procédure administrative de préparation à la mobilité, avec une sensibilisation particulière auprès des publics spécifiques au travers, par exemple, de rencontres individuelles.

Pendant la mobilité, un suivi personnalisé de tous les participants est garanti par la DRI, en particulier auprès des publics cibles. Il s'agit notamment de s'assurer que les étudiants sont bien intégrés dans la vie de l'établissement d'accueil et que les termes des contrats pédagogiques sont bien respectés.

Les versements des bourses Erasmus et des compléments inclusion des étudiants avec moins d'opportunités sont accélérés et simplifiés.

## **Venir étudier avec des besoins spécifiques à l'ICP**

La DRI de l'ICP s'engage à créer les conditions de la réussite des mobilités entrantes au travers de sa politique inclusion et diversité pour permettre aux étudiants AMO de profiter pleinement de leur mobilité.

Une illustration concrète : l'ICP, au travers de ses formulaires de candidature, invite ses partenaires à signaler à la DRI les étudiants entrants aux besoins particuliers.

Les actions

Suivi personnalisé des étudiants entrants : dispositifs et services d'accueil variés reconnus par le label « Bienvenue en France » (2 étoiles).

La DRI s'engage à accompagner les étudiants dans tous les aspects de leur mobilité, avant leur arrivée et pendant toute la durée de leur séjour. Afin de faciliter l'installation et l'arrivée en France, la DRI met à disposition des étudiants entrants une plateforme numérique d'accueil, l'ICP International Welcome Desk, 4 mois avant leur arrivée. Cette plateforme garantit un accompagnement dans les démarches administratives, académiques, de logement, de banque, d'assurance, ainsi que des conseils pratiques ou de sécurité et des dispositifs d'inclusion disponibles. Des sessions d'orientation sont organisées en ligne, 3 mois avant la mobilité, pour simplifier la préparation du séjour.

La DRI met en place des dispositifs d'accueil pour s'assurer de l'intégration des étudiants. Elle organise trois journées d'intégration, durant lesquelles elle présente les différents services et tous les acteurs de l'inclusion de l'ICP.

La Coordinatrice de la mobilité entrante est également référente handicap et met en relation les étudiants qui en ont besoin avec l'infirmerie, le service d'écoute psychologique ou les référents handicap de chaque faculté.

Si les universités partenaires ou les étudiants soulignent un obstacle financier et/ou de santé concernant le logement, celui-ci est pris en compte. Ces étudiants sont alors logés prioritairement en résidence adaptée du CROUS.

Chaque année, l'ICP candidate à des projets de l'action clé Erasmus 171 dans une volonté de rendre possible la mobilité d'étudiants AMO des pays tiers non-associés au programme Erasmus+. À titre d'exemple, l'ICP coordonne depuis 2024 une convention de financement Erasmus+ avec des universités partenaires situées au Liban et en Ukraine.

## **Mobilité inclusive d'enseignants et de personnel**

La DRI s'engage à ce que tous les enseignants ou le personnel souhaitant faire une mobilité à l'étranger, quelle que soit leur situation, puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.

Grâce à sa participation au programme Erasmus KA171, l'ICP permet à des enseignants et des personnels d'universités partenaires pouvant faire face à des obstacles économiques, géographiques et/ou de santé d'effectuer une mobilité.

